

# MASTER

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 02-480 du 8 Avril 2002 modifié relatif à la création du grade de master ;  
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu l'arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de master ;  
Vu l'arrêté ministériel du 11 septembre 2007 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE LYON 3 à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par Monsieur Mabgawendé Constantin LOADA, né le 17 septembre 1970 à BOCANDA (BURKINA FASO) en vue de son inscription au master droit, économie, gestion mention management international spécialité affaires internationales ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

**LE MASTER DROIT, ÉCONOMIE, GESTION MENTION MANAGEMENT INTERNATIONAL SPÉCIALITÉ AFFAIRES INTERNATIONALES, mention Admis Assez Bien**

est délivré à **Monsieur Mabgawendé Constantin LOADA**

au titre de l'année universitaire 2008-2009  
et confère le **grade de master**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le titulaire



Pour le Président et par délégation,  
Le directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises  
**Jérôme RIVE**

200906085

N° LYONIII 7134770

Fait à Lyon, le 20 janvier 2010

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités



**Roland DEBBASCH**